

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Vendredi 05 JUILLET 2019 à 20 heures 30

L'an deux mil dix-neuf le cinq juillet, les Membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du 28 juin, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

Etaient présents : M. DUPIN Philippe, M. RENEUX William, M. PETTON François, M. OUIN Christian, Mme BLONDEL Marie-Thérèse, Mme OMER Laure, M. MONTIGNY Frédéric.

Absents excusés : M. SCEMAMA Fabien, M. RIDEL Hugues

Secrétaire de séance : M. RENEUX William

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire précise que la Préfecture de Seine Maritime a transmis les informations concernant la contribution de la commune au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour l'exercice 2019. Le budget primitif 2019 prévoyait à l'article 739223 la somme de 3 400 €. Cependant, la notification reçue précise que le prélèvement s'élèvera à 3 463 €. Il est donc nécessaire d'effectuer une décision modificative budgétaire.

INDEMNITE DU STAGIAIRE

Maxime BACHELET, en études à la Maison Familiale et Rurale de Saint-Valéry-En-Caux, vient d'effectuer un stage en alternance de cinq semaines sur la commune d'Ingouville en entretien des espaces communaux. Ce stagiaire ayant donné toute satisfaction dans l'exécution des différentes tâches qui lui ont été confiées, le Conseil Municipal envisage de le récompenser. La proposition est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX SALLE DE CONSEIL ET MAIRIE

Monsieur DUBOC donne lecture et quelques précisions sur les différents devis reçus.

Menuiserie : M. AFFAGARD

Fourniture et mise en œuvre pour la réfection du plafond de la salle de Conseil.

La proposition et le devis sont adoptés à l'unanimité.

Electricité : M. CLATOT

Salle du Conseil :

Réfection complète de l'installation électrique.

Secrétariat et bureau du Maire :

Renouvellement de l'éclairage actuel par des « led »,

Chauffage électrique : Salle de Conseil et Mairie.

Ce devis concerne le remplacement des radiateurs électriques « genre grille-pain » par des radiateurs à fluide caloporteur de marque ACOVA avec une programmation différenciée.

Ces propositions et les devis sont adoptés à l'unanimité.

Peintures : M. BERTIN

Remise en peinture de l'ensemble de la salle de Conseil

Cette proposition et le devis sont adoptés à l'unanimité

SIGNALETIQUE EXTERIEURE « MAIRIE » et « SALLE »

Entreprise EUROFLEX

Signalétique « Mairie »

Les inscriptions sont en Plexi translucide de 8 mm d'épaisseur avec :

En haut de la façade les mots : Liberté Egalité Fraternité éclairés par des réglottes « led »

En milieu de façade : panneau de droite « MAIRIE » et celui de gauche : le blason communal.

Au centre : pose de 2 drapeaux « français et européen » avec écusson « RF ».

L'entreprise Héranval a été sollicitée pour la fabrication d'un support à poser sur le mur.

Signalétique « salle polyvalente » :

Une inscription « *Salle de la Liberté* » est prévue sur le pignon côté « grande rue » en plexi translucide de 8 mm d'épaisseur avec éclairage led.

Cette proposition et le devis sont adoptés à l'unanimité.

DEFENSE INCENDIE : SCHEMA COMMUNAL

Monsieur DUBOC précise que l'entreprise SOGEA, missionnée par la CCCA, commencera les travaux d'adduction d'eau rue du Calvaire le 22 juillet 2019.

Une réunion de la Commission des travaux est prévue mardi 09 juillet prochain pour répertorier les bornes incendie à poser dans la commune afin de respecter le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI).

QUESTIONS DIVERSES

Photocopieur-imprimante :

Le contrat de location en cours « Rex Rotary » arrive à échéance au 30 novembre 2019. Un nouveau contrat de location pour un photocopieur SHARP plus performant a été signé avec la société DESK-KODEN. Le loyer commencera à courir au 1^{er} décembre 2019.

Maison de santé de Saint-Valéry-en-Caux :

La commune nous a adressé un courrier de remerciements pour notre contribution financière. Par contre nous avons constaté que, sur le panneau à l'entrée du chantier, notre commune ne figurait toujours pas parmi les communes participant au financement de ce projet.

Reportage photos aériennes :

L'entreprise PIRENAIC propose un reportage aérien de notre commune avec 25 prises de vues sous divers angles, 2 agrandissements et le CD-rom de toutes les photos en haute définition et tous les droits de reproduction.

Il est convenu une prise de contact avec cette société pour avoir des informations complémentaires

Contrat d'électricité :

Le SDE 76 nous informe que, du fait de notre adhésion au groupement d'achat d'électricité, EDF (ENEDIS) s'est vu attribuer différents lots concernant ce nouvel appel d'offres relatif à « la fourniture et l'acheminement d'électricité ». Ce nouveau contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures.